LA GAZETTE DE L'ACMN

Novembre-Décembre-2010

Volume 12, Numéro : 8

Assemblée générale 2011

Exposition et activités ACMN

Sépulture du Comte de Lavalette

Sépulture du Docteur Lisfranc

Directeur de la publication :

Ronald ZINS.

Association pour la conservation des monuments napoléoniens

Administration : 144, Montée Carriat
01600 Reyrieux
☎: 06 83 05 85 66

acmn@hotmail.fr

Rédacteur provisoire :
Marc ALLEGRET.

La gazette de l'ACMN
(format PDF)

LE SITE ACMN :
napoleon-monuments.eu

Cotisation de base : 35 euros,
Cotisation de soutien : 40 euros

Assemblée générale 2011.

L'assemblée générale 2011 de l'ACMN se tiendra le :

SAMEDI 12 FEVRIER 2011, à 10 HEURES

Salle PO du rez-de-chaussée du buffet de la gare d'Austerlitz.
Gare d'Austerlitz (cour départ) Paris,
stationnement auto : Parking Gare d'Austerlitz.

PROGRAMME

- De 9 h 45 à 10 h : Accueil des participants
- 10 h : Assemblée générale
- Vers 12 h 30 : repas, pour les inscrits.
- Vers 16h : Fin du programme.

CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire de l'ACMN qui rend compte de l'exercice 2010 se tiendra le 12 février 2011 à 10 h.

Ordre du jour de l'assemblée générale :

* Ouverture par le président Ronald Zins
* Rapport moral du secrétaire général
* Élections de membres du Comité directeur
* Rapport financier
* Taux des cotisations 2010-2011
* Questions diverses.

Nota : Seuls les membres à jour de leurs cotisations peuvent participer aux votes lors de l'Assemblée, et recevoir les publications 2011.

Bulletin d'inscription et pouvoir dans cette gazette.

Un repas suivra dans un salon du restaurant
« Le Grenadier »
(1er étage du buffet de la gare d'Austerlitz).

Et merci à tous les membres qui m'ont adressé leurs vœux et leurs félicitations.

Le président Ronald Zins.

DU 9 OCTOBRE 2010 AU 23 JANVIER 2011

Salle Turenne

Au Service des Tsars : La garde impériale russe, de Pierre le Grand à la révolution d'Octobre

Dans le cadre de l'année France-Russie 2010, le musée de l'Armée présente une exposition exceptionnelle consacrée à l'histoire de la Garde Impériale russe.

Fruit d'une **coproduction inédite avec le musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg**, l'exposition raconte comment, des années 1700 à la Révolution d'Octobre de 1917, l'histoire de la Garde impériale russe - unité de prestige chargée de la sécurité des empereurs - fut intimement liée à celle de la Russie dans le domaine non seulement militaire mais aussi politique, social et culturel.

Cette exposition permettra au public de **découvrir plus de 150 objets exceptionnels et somptueux** : peintures, uniformes, armes ou encore objets d'arts. La majeure partie de ces pièces provient du musée de l'Ermitage : certaines n'avaient encore jamais quitté le sol national. Celles issues des collections du musée de l'Armée et du musée des Cosaques de Courbevoie évoquent le devenir des membres de la Garde après 1917 et l'exil de grandes familles russes à Paris.

Activités ACMN

Ravivage de la Flamme, le 2 décembre 2010.

L'ACMN, représentée par Marc ALLEGRET, Claude GERBAUD et Bernard QUINTIN, et son drapeau, porté par Marc PONSARD, a ranimé la flamme du soldat inconnu, le 2 décembre 2010, à 18 heures, jour anniversaire de la victoire d'Austerlitz, en présence du jeune prince Napoléon, de plusieurs généraux, de Saint-Cyriens, du Président du Souvenir Napoléonien, des APN et de nombreux jeunes scolaires, qui ont chanté la Marseillaise.

Compte rendu de la visite de l'Hôtel Charost (Hôtel Borghèse) résidence de l'ambassadeur de Grande Bretagne en France, le mercredi 5 décembre 2010.

L'Hôtel Borghèse a été acheté par le duc de Wellington, le 24 octobre 1814, à Pauline Bonaparte, princesse Borghèse (500.000 francs, pour la maison 300.000 francs pour le mobilier et 63.000 francs, pour les écuries, rue d'Anjou).
La Reine Victoria y vient trois fois : en 1855, en 1868 et en 1879. Y sont venus aussi : Madame de Staël, Juliette Récamier, Franz Liszt, Oscar Wilde, Marcel Proust, Lady Holland, épouse de l'amiral Holland (une anglaise napoléonienne).

Au rez-de-chaussée, dans le vestibule, il ya une reproduction de l'œuvre de Canova : *« Pauline en Vénus Victorieuse»*

L'ombre de Pauline hante encore les lieux *« nous souhaitons que les visiteurs s'en souviennent »*.

Pauline Bonaparte œuvre de Canova.

Ici a été célébré le mariage de Pauline Bonaparte avec le prince Camille Borghèse ; le mariage des parents de Winston Churchill ; en 1833, celui d'Hector Berlioz et d'Harriet Smithson, avec Franz Liszt comme témoin.

La visite a été très intéressante, le décor Consulat-Empire est magnifique (*Pauline aimait beaucoup les pendules*).

Après la visite, l'ambassade a offert à chacun, une traditionnelle tasse de Thé. Elle a édité une très belle brochure, avec pour intitulé : « *A l'ombre de Pauline, la résidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris ».*
En suite, nous nous sommes retrouvés *aux délices de Manon*, 400, rue Saint-Honoré, pour un déjeuner napoléonien.

Marc Allégret.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011.

"Grognard fumant la pipe", par Charlet.

Vers 12 h 30 : Apéritif suivi du repas,
pour les inscrits, au Restaurant « *Le Grenadier* ».

Bulletin de participation à retourner le plus tôt possible et avant le 5 février 2011.

Inscrivez-vous rapidement ! Vous pourrez jusqu'au 5 février 2011, annuler votre participation, et être remboursé.

Pour négocier les contrats finaux, nous avons besoin de connaître, en temps utile, l'importance de la participation.

Merci, le président Ronald Zins.

Pour mémoire : La vignette annuelle est délivrée avec un envoi postérieur à l'assemblée générale de l'année, pour les membres à jour de leur cotisation.

✉à retourner (ou copie) à : Marc Allégret (ACMN) 22 rue des Martyrs, 75009 PARIS ☎ : 01 48 78 83 29.

Association pour la conservation des monuments napoléoniens

POUVOIR

Assemblée générale du 12 février 2011.

Ne pouvant assister à l'assemblée générale,
je soussigné (e) :
donne pouvoir à :
ou à défaut à :
membre de l'association, pour me représenter
et voter en mon nom.

Fait à : le :
signature :
Je suis intéressé, je donne mon avis (commentaire, critique, etc.)*

Association pour la conservation des monuments napoléoniens

BULLETIN DE PARTICIPATION

à l'assemblée générale du 12 février 2011.

Nom, prénom :
accompagné de :
• assistera à l'assemblée : _ / n'assistera pas _
• participera au repas : _ / ne participera pas _
ci-joint chèque à l'ordre de l'ACMN, de
30 euros x __ personne(s) = _____,
montant correspondant à la participation au *repas*.
(Frais d'assemblée à charge de l'ACMN),
Restaurant : *« Le Grenadier ».*

Date et signature :

*Mon avis:

La sépulture du Comte de Lavalette, au cimetière du Père-Lachaise, en péril.

Sépulture du Comte de Lavalette

Antoine-Marie Chamans de Lavalette, né en 1769, fit des études médiocres, commença la théologie, puis le droit; il prit, comme défenseur du trône, une part obscure aux troubles révolutionnaires. C'était un homme intelligent qui ne trouvait pas sa voie. ***-1)*** Enrôlé dans la légion des Alpes, destitué au 13 vendémiaire, il fut replacé par Bonaparte, qui le distingua dans les guerres d'Italie et le nomma capitaine après Arcole. Courageux sur le champ de bataille, il avait moins d'aptitude à l'art militaire qu'aux missions diplomatiques. Bonaparte l'envoya à Paris étudier la situation lors du 18 fructidor, à Gènes demander une réparation au sénat, et se servit de lui à Rastadt; avant de l'emmener en Égypte, et pour le récompenser, il se mit en tète de le marier à Mademoiselle de Beauharnais, nièce de Joséphine; se doutait-il du trésor qu'il donnait à son aide de camp? Mais laissons parler Lavalette. « — Je ne peux vous faire chef d'escadron, me dit-il, il faut donc que je vous marie; je veux vous faire épouser Émilie de Beauharnais; elle est très-belle et très-bien élevée; la connaissez-vous? — Je l'ai vue deux fois. Mais, mon général, je suis sans fortune, nous allons en Afrique, et je pourrais bien y être tué; que deviendra la pauvre veuve? Être tué, cela est possible; alors elle sera veuve d'un défenseur de la patrie; elle aura une pension et pourra s'établir avantageusement. Maintenant, fille d'un émigré, personne ne veut d'elle; ma femme ne peut la conduire dans le monde. La pauvre enfant est digne d'un meilleur sort. Il faut que cette affaire soit terminée promptement. Causez ce soir avec Madame Bonaparte; la mère a donné son consentement; dans huit jours la noce, et vous viendrez me joindre à Toulon le 29. (Il me parlait ainsi le 9.) ***-2)*** Vous ne serez point tué, et dans deux ans vous la retrouverez. Allons, c'est une affaire arrangée; dites au cocher de retourner à la maison. » Lavalette fut conduit à sa fiancée; il ne cacha pas que la bienveillance du général était toute sa fortune, et fut agréé avec joie. Dix-huit mois après, revenu d'Egypte, il fut envoyé en Allemagne et y conduisit sa femme. « Elle eut, dit-il, l'honneur de détruire tous les préjugés extravagants qu'on avait contre les dames françaises, et de rendre peut-être les Allemands très-exigeants pour celles qui vinrent après elle. » Quelques années après, elle fut nommée dame d'atours de l'impératrice sa tante; Lavalette devint directeur général des postes, comte, et conseiller d'État.***-3)*** Il exerça sa charge avec zèle et modestie. ***-4)*** Rendu à la vie privée en 1814, il épiait avec espoir toutes les fautes du nouveau gouvernement, tous les signes qui annonçaient le retour de l'empereur. A la nouvelle du débarquement de Napoléon, il se cacha de peur d'être inquiété par Bourrienne, alors préfet de police. ***-5)*** Le 20 mars au matin, lorsque le départ de Louis XVIII fut connu, il eut l'idée d'aller s'informer à l'hôtel des postes. « Bien qu'il fût seul et que, simple curieux, il se contentât d'interroger quelques employés, M. Ferrand, directeur général, lui fit dire qu'il allait lui céder la place. ***-6)*** Le comte répondit qu'il n'était pas venu la prendre et qu'il se retirait. M. Ferrand se récria : il y avait de la cruauté, disait-il, à l'obliger de rester un instant de plus. Dans le trouble où la peur jetait son esprit, M. Ferrand ne se bornait pas à vouloir s'éloigner sur le champ, il sollicitait de la courtoisie de son prédécesseur un permis de poste qui lui fournit le moyen de se rendre au plus vite, non pas auprès de ses maîtres qu'il avait cruellement compromis, mais dans une terre qu'il possédait aux environs d'Orléans. Vainement M. Lavalette fit observer qu'il était sans autorité et sans titre, et que M. Ferrand pouvait et devait se délivrer à lui-même le permis, il ne sut pas résister aux instances de la famille de ce fonctionnaire. En donnant sa signature qu'on lui demandait, il écrivait, comme on le verra, son arrêt de mort. » (Vaulabelle.) Lavalette se trouva entraîné à reprendre peu à peu ses anciennes fonctions; c'est ainsi, et à tort, qu'il arrêta le départ du *Moniteur* qui contenait une insignifiante proclamation du roi. L'empereur, jaloux de son autorité, blâmait toute initiative; il eut quelques propos aigres-doux pour son fidèle parent, le traita en souriant de conspirateur ; et comme il donnait à expédier des brevets à ses nouveaux ministres, il fit cette plaisanterie: *« Quant à Lavalette, il n'en a pas besoin; il a conquis les postes. »* La mauvaise humeur de Napoléon avait d'ailleurs été de courte durée, et Lavalette eût pu être ministre de l'intérieur s'il n'avait préféré des fonctions qui lui étaient familières. En 1815, après l'arrivée des alliés, une prompte fuite eût été prudente; « c'était l'avis de Fouché, mais il se gardait bien d'offrir un passeport. » Lavalette, sûr de son innocence, ne voulut pas quitter sa femme qui était enceinte de cinq mois. Le 18 juillet, il fut arrêté. Parmi les gens qui se trouvaient dans le greffe de la prison, il reconnut un ancien secrétaire de Rovigo, et déjà il lui exprimait sa compassion, lorsque cet homme, se détournant de lui: « Conduisez monsieur au n° 17 », et il disparut. « Voilà un homme qui a bien lestement retourné son habit », pensa le prisonnier. ***-7)*** Transféré le 24 juillet à la Conciergerie, il demeura au secret durant six semaines, soutenu seulement par la pensée de l'empereur à Sainte-Hélène. « Mon nom et ma destinée, dit-il, étaient liés à son nom immortel; j'aurais eu honte de me plaindre devant une telle infortune. » Il écoutait parfois une flûte qui jouait au-dessus de lui un air de valse qu'il n'entendit qu'une fois depuis, en Bavière. C'était le passe-temps de Ney. Plus tard, quand le secret fut moins rigoureux, il échangea quelques paroles avec le maréchal. « Labédoyére y a passé, lui dit Ney un jour; puis ce sera vous, mon cher Lavalette, et moi ensuite.» Cependant le procès s'instruisait; Lavalette était accusé d'avoir correspondu onze mois avec l'île d'Elbe et d'avoir chassé M. Ferrand de la poste. Ni l'un ni l'autre n'était vrai; Tripier, son avocat, croyait seulement à un emprisonnement de cinq ans pour usurpation de pouvoir. Ses amis, MM. de la Rochefoucauld, de Vandeul, Briqueville, Franck O'Gaerty, de Fidières, Tascher de Sainte-Rose, le voyaient souvent et lui promettaient une heureuse issue. Mais la perte d'un fils nouveau-né, l'altération de la santé de sa femme, l'amenaient parfois à de tristes pressentiments. On lui communiqua la liste des jurés; il n'en connaissait aucun, et son instinct le servit mal; il ne récusa pas M. H... de V... qu'il avait connu maître de requêtes au conseil d'État. Ce fut son plus dur accusateur; M. Jurien, royaliste qu'il avait accepté avec répugnance, plaida au contraire pour lui avec chaleur. « Enfin vers six heures du soir (c'est Lavalette qui parle), la manière de poser les questions fut débattue entre l'avocat du roi et le mien. Celui-ci demandait qu'elles fussent ainsi posées: 1er L'accusé est-il coupable de conspiration? 2° Est-il coupable d'usurpation de pouvoir? Il était clair que je n'étais pour rien dans la conspiration, puisque cette question avait été abandonnée même au commencement des débats, et les jurés auraient prononcé mon absolution. Restait la seconde sur laquelle j'allais être condamné. Mais la peine de mort était écartée. En séparant le complot de l'usurpation, les jurés me sauvaient; c'est ce que ne voulait pas le gouvernement; c'était la mort qu'il demandait, et voici le moyen infâme dont il se servit pour entraîner la majorité : — Après un grand acte de justice, avait-on dit en secret aux jurés (c'était la condamnation de Ney), il importe beaucoup que le roi puisse faire un grand acte de clémence. La politique et l'intérêt du monarque le veulent ainsi.

Prononcez donc la peine capitale contre le prévenu. La vie lui sera conservée, la justice sera satisfaite, la société vengée, et la bonté du roi brillera dans tout son éclat. — Ainsi les deux questions furent réunies en une et livrées à la conscience et à la timidité des jurés. » Lavalette resta seul deux mortelles heures, et ce ne fut qu'à minuit passé qu'on vint le chercher pour entendre l'arrêt; il s'assit, considérant les gendarmes, et lut sur leurs visages la sentence de mort. M. Jurien se couvrait la figure avec son mouchoir. Seul, M. H..., président du jury, qui avait obtenu huit voix contre quatre, paraissait satisfait. Enfin, la peine capitale fut prononcée par le président. Lavalette était calme; en rentrant au cachot, il dit au concierge, qui le questionnait : « Tout est fini »; et « cet homme recula comme si on lui eût donné un violent coup dans l'estomac. » Quant au condamné, après un moment d'exaltation, il s'endormit profondément. Ses amis ne l'abandonnèrent pas. Suivant le conseil de la princesse de Vaudemont, sa femme écrivit au duc de Duras pour obtenir une audience royale : contre toute attente (Mesdames Labédoyére et Ney avaient été refusées), la permission de se présenter au château fut apportée. Mais Louis XVIII ne se laissa pas toucher : « Madame, dit-il, je vous ai reçue *d'abord* pour vous donner une marque de mon intérêt. » Il ne prononça pas un mot de plus. Cependant, Lavalette, qui avait en vain demandé à Clarke le triste honneur d'être fusillé, essayait de s'aguerrir contre le supplice; il s'en faisait énumérer par le geôlier tous les détails, tous les apprêts. A force de s'obstiner à revenir sans cesse sur cette situation, il obtint enfin ce qu'il désirait tant, un calme qui étonnait ses gardiens. Malgré six moyens de cassation, son pourvoi fut rejeté; c'était le moment de redoubler d'efforts. Madame de Lavalette fut partout rebutée. Raguse, ancien ami de son mari, la conduisit dans une galerie où devait passer le roi et l'y maintint malgré les huissiers; il y gagna une longue disgrâce, et la pauvre femme n'obtint du roi que ces mots : « Je ne puis faire autre chose que mon devoir. » La duchesse d'Angoulême la laissa dans la rue à sa porte. La veille de l'exécution (20 décembre), Mme de Lavalette, qui ne quittait plus guère son mari, lui dit : « Il paraît trop certain que nous n'avons plus rien à espérer. Il faut donc, mon ami, prendre un parti : à huit heures, vous sortirez couvert de mes vêtements; vous monterez dans ma chaise à porteurs, qui vous conduira jusqu'à un cabriolet que M. Baudus vous tiendra prêt... Point d'objections; je meurs si vous mourez. » Lavalette hésita longtemps; il proposait d'offrir cent mille francs au concierge; enfin, il consentit et passa derrière un paravent pour revêtir le déguisement que sa femme lui apportait. Il sortit avec sa fille, traversa le greffe la tête baissée, comme absorbé dans sa douleur, ne répondit pas au geôlier, qui s'étonnait de voir partir sitôt les visiteuses, monta un escalier, atteignit la chaise; les porteurs manquaient, et une sentinelle était à six pas. Des hommes vinrent; on se mit en marche. Enfin, un cabriolet, conduit par un ami, le conduisit au ministère des affaires étrangères; il ne pouvait trouver de retraite plus sûre.***-8)*** De sa chambre, où il était entouré de soins par la famille Bresson, il entendait crier dans la rue les peines édictées contre les fauteurs de son évasion. ***-9)*** Qu'était devenue sa courageuse femme? Maltraitée par les guichetiers, enfermée dans le cachot de Ney, menacée par le juge qui l'interrogea, elle perdait à peu près la raison pour douze années entières. Lavalette ignora longtemps ces malheurs. Sa fille fut obligée de sortir du couvent où elle était. La police faisait d'actives recherches ; elle n'ignorait pas que le condamné était encore à Paris .Vainement le général Exelmans, proscrit et réfugié à Bruxelles, écrivait-il à sa femme en confidence qu'il venait de souper avec Lavalette ; les terroristes royaux ne se laissaient pas dépister. Ils allaient mettre la main sur leur proie si elle ne trouvait pas un plus lointain asile. Plusieurs projets échouèrent. Le dix huitième jours seulement de sa retraite chez les Bresson, Monsieur Baudus lui annonça que deux Anglais s'offraient à le sauver : c'étaient Monsieur Bruce et le général Wilson, qui avaient déjà tenté de sauver Ney. Deux jours après il se transporta en cabriolet rue du Helder dans la maison même de son juge d'instruction, passa la nuit avec le capitaine Hutchinson, qui était au secret et le lendemain matin, à huit heures précises, vêtu en colonel anglais, muni d'un passeport au non de Lossack, il monta en voiture découverte avec le général Hutchinson, à cheval à côté d'eux, sut détourner adroitement l'attention de plusieurs officiers anglais, qui s'étonnaient de ne pas reconnaître leur faux compatriote. Lavalette ne respira librement qu'à quelque distance de Valenciennes, lorsqu'il mit le pied sur le territoire belge.***-10)*** Il quitta le généreux Wilson à Mons et gagna Worms. Là, il apprit par les journaux que sa femme était restée à la Conciergerie et que ses libérateurs anglais étaient arrêtés. Par Mannheim, Stuttgart, Ulm, il atteignit Munich où il n'avait que peu à craindre. Le roi de Bavière et les cousins de Madame de Lavalette, le prince Eugène et la duchesse de Saint-Leu (la reine Hortense), lui trouvèrent des asiles sûrs. Il ne rentra en France, après six ans d'exil, que pour déplorer la maladie de sa noble femme (1822). Louis XVIII, assez vengé d'un homme qui ne lui avait jamais fait de mal, dit alors : « Madame de Lavalette est la seule qui ait fait son devoir. » Lavalette mourut en 1830.***-11).***

Magasin du pittoresque 1861.

Bas-relief : l'évasion de Lavalette.

Notes :

1-Lavalette est né à Paris le 14 octobre 1769. Son père, honnête marchand, le destine d'abord à l'état ecclésiastique mais il préfère rentrer dans l'étude d'un procureur, afin de se préparer à la profession d'avocat au collège d'Harcourt.

2-Lavalette épouse le 22 avril 1798 Émilie de Beauharnais (1781-1855).

3-successivement administrateur de la caisse d'amortissement, commissaire central (1801), puis directeur général des Postes (19 mars 1804), Lavalette est nommé peu après à la section de l'Intérieur du Conseil d'État. Il est également directeur du Cabinet noir, le bureau de la censure.

4-Il est membre et commandeur de la Légion d'honneur, les 4 germinal et 25 prairial an XII, il fut élevé en novembre 1808 au rang de comte de l'Empire et le 30 juin 1811 à celui de grand officier de la Légion d'Honneur.

5-Lors de la Première Restauration, Lavalette participe à une conspiration menée par les généraux Drouet d'Erlon, et Lefebvre-Desnouettes.

6-Le 20 mars 1815, apprenant le débarquement de Napoléon, Lavalette se présente à l'administration des postes et somme le directeur général Ferrand de se retirer. Napoléon s'est montré réservé à l'égard de sa démarche et a refusé de le faire ministre.

7-Lavalette est arrêté chez lui le 9 juillet 1815 et est traduit devant la Cour d'assises pour conspiration et usurpation de fonctions, il est condamné à mort le 21 novembre 1815.

8-Le 20 décembre, Émilie de Lavalette et sa fille rendent visite à leur mari et père. Lavalette parvient à tromper la surveillance des gardiens en mettant les habits de sa femme, qui reste dans la cellule, à sa place.

9-Avec l'aide d'Amable de Baudus, Lavalette trouve refuge dans l'appartement de fonction de Bresson chef de la division des fonds et de la comptabilité, au ministère des Affaires étrangères.

10-Il quitte Paris le 8 janvier 1816 avec la complicité de trois officiers anglais : Bruce, Hutchinson et le général Robert Wilson. Il revêt l'uniforme britannique et gagne Mons, en Belgique.

11-Lavalette, mort sans doute d'un cancer des poumons à Paris le 15 février 1830, vivait depuis son retour dans la plus profonde retraite. Il a laissé des *Mémoires (1831)*.

La sépulture du Docteur LISFRANC, au cimetière du Montparnasse, enfin restaurée.

Photographie d'Olivier Chauvelin.

JACQUES LISFRANC, chirurgien d'une grande réputation, naquit le 2 avril 1790, à Saint-Paul en Jarret (Loire), d'une famille de médecins.
Après quelques études ébauchées an milieu des mines, parmi le fer et la houille, Lisfranc vint à Lyon, où il étudia la médecine, en suivant avec assiduité les hôpitaux. Il y fut nommé interne. Quelque temps après, il vint à Paris, et s'enrôla après concours à l'hôtel-Dieu, où Dupuytren lui servit de maitre et d'abord de protecteur. Dupuytren avait alors la ferveur de la jeunesse et du génie et le degré de bienveillance compatible avec sa nature ; Lisfranc, l'admiration et le dévouement d'un disciple enthousiaste. A cette époque, où les âgés et les rôles étaient trop inégaux pour que la discipline et la hiérarchie eussent à souffrir d'aucune atteinte, élève et professeur vécurent dans la meilleure intelligence. Mais ces relations, d'abord si sympathiques, l'étroitesse de Paris dut les rompre, et deux fiévreuses ambitions finirent par les changer en une inimitié mutuelle, des plus implacables.
Lisfranc reçu docteur en chirurgie en 1813, et âgé de vingt-trois ans, eut à peine passé sa thèse inaugurale, qu'il prit du service dans les armées comme chirurgien. Il fut aussitôt dirigé vers l'Allemagne, où son bistouri ne resta pas inactif. Licencié avec l'armée en 1814, il s'établit chirurgien à Paris, et, selon le goût du temps, prit le nom de *Lisfranc de Saint-Martin*, sans doute en mémoire d'un petit bourg voisin de son lieu natal. D'autres prétendent qu'il emprunta ce surnom ridicule de la rue Saint-Martin, où il avait pris domicile. Toujours est-il que ce surnom d'apparence nobiliaire eut peu d'effet sur les malades, dont Lisfranc était impatient d'attirer la foule. Ce fut alors que pour se constituer des partisans, il résolut de professer son art et d'ouvrir école aux élèves connaissant déjà son esprit contempteur ainsi que son habileté opératoire. Ces leçons mi-publiques, et rétribuées à l'anglaise et à la prussienne, eurent bientôt un succès de vogue; la foule s'y porta. Un fougueux cynisme l'y retint. Lisfranc avait quelques-unes des qualités de l'orateur ; de son corps robuste, haut de près de six pieds et d'une carrure colossale, sortait une voix sonore et vibrante, qu'un tempérament non fatigué rendait puissamment accentuée. Aux descriptions il mêlait des injures ; dans l'éloge adressé à un ancien maître, il prenait souvent occasion de stigmatiser quelque rival survivant, et c'était pour lui un double bonheur, car ses élèves applaudissaient. Comme chirurgien opérateur, Lisfranc avait une grande supériorité. Au milieu du sang versé, et quels que hissent les cris du patient, il restait calme, judicieux, maître de lui et presque toujours du péril. Il finit par avoir un autre et immense mérite : il opérait peu et comme à son corps défendant, pensant, comme l'Anglais Hunter, que guérir au prix d'un organe utile ou d'un membre, c'est mentir à son art, puisque c'est mutiler avec danger de mort ce qu'il eût fallu sauver intégralement. Il fut chargé du service chirurgical à La Pitié, où sa parole ardente et son profond diagnostic ne cessèrent jamais d'attirer la foule ; et cet hôpital fut desservi par lui pendant près de trente ans avec un zèle si constant, que l'administration publique a ordonné que son buste en marbre y fût inauguré.

Lisfranc ne fut pas heureux dans les concours, où il ignorait l'art de se modérer et de se dominer. Il s'y montrait trop hostile à ses compétiteurs, trop prompt à déprécier leur mérite, d'un scepticisme outré et outrageant, trop plein, d'amertume dans la controverse ; et quant à lui, trop présomptueux, trop absolu, paradoxal et redondant, semblant constamment s'arroger le triomphe. M. de Chabrol, préfet de la Seine, lui rendit donc un service signalé en le nommant sans concours, et pour prix d'une heureuse cure, chirurgien des hôpitaux. 11 ne pardonna ni à Blandin ni à Auguste Bérard de l'avoir supplanté dans les concours pour le professorat. Ses échecs à l'Institut, où lui furent préférés MM. Breschet, Velpeau et Lallemand, lui devinrent encore plus sensibles que ses précédents mécomptes. On s'était peut-être trop souvenu des sobriquets, encore plus insolites qu'insultants, qu'il *décernait* à ses confrères. C'est ainsi qu'il appelait Blandin, *Blandiri, Blandior ;* et Dupuytren, le *Brigand* ou l'*Infâme du bord de l'eau ;* celui-ci l'appelant par représailles, mais seulement en petit comité, un *Brulus solliciteur,* ajoutant que sous une *enveloppe de sanglier* on portait parfois un cœur de *chien couchant.* Pures aménités chirurgicales.

Depuis de longues années, Lisfranc s'était fait une spécialité des affections de la matrice, et principalement de ce qu'il appelait des *engorgements.* Il avait adopté en le modifiant le *spéculum* inventé par Récamier; il s'en servait pour examiner le col utérin, comme aussi pour porter sur l'organe présumé malade des médicaments, des applications et quelquefois le fer rouge ou des instruments. On est maintenant convaincu que Lisfranc a commis sous ce rapport une multitude d'erreurs. On pense généralement aujourd'hui (et deux de ses élèves les plus intimes ont donné l'exemple du reniement de ses doctrines), on pense que Lisfranc 'attribuait faussement à des engorgements de l'utérus de simples déplacements de cet organe, et qu'il abusait, au préjudice de ses clientes, soit des lotions adoucissantes, soit du repos et des mutilations, en des personnes plutôt fatiguées d'explorations blessantes que malades en réalité.

Atteint de la pierre entre quarante et cinquante ans, Lisfranc fut lithotritié par M. Civiale, dont l'opération réussit. Mais après ses concours et ses échecs, sa santé s'altéra.
Il comptait trop sur son énergie native pour prendre soin de ses souffrances commençantes et alors qu'elles étaient guérissables. Il mourut à Paris, le 13 mai 1847. Il était chirurgien en chef de La Pitié, officier de la Légion d'Honneur et membre de l'Académie de Médecine, où il avait été élu dès 1821. Il avait été chirurgien du premier dispensaire philanthropique, où il nous a été donné, comme collègue, d'apprécier son désintéressement et son parfait dévouement pour les malheureux.
Indépendamment de quelques mémoires sur des procédés nouveaux d'amputation du pied, du bras et de la cuisse, dont les premiers furent publiés conjointement et en collaboration avec le docteur Champesme, son compatriote, on a de Lisfranc les ouvrages suivants : *Leçons cliniques sur les Maladies de l'utérus,* éditées par le docteur Panly (in-8°, Paris 1836,; *Application du Stéthoscope à l'étude des fractures* (in-8°, 1823); *Diverses Méthodes pour le Traitement des Anévrysmes, etc.* (in-8°, 1834) .

Dictionnaire de la conversation : William Duckett – 1856.